

SUGARCANE

Guide d'apprentissage et de dialogue

ATTENTION

Les renseignements fournis dans cette ressource visent à soutenir l'éducation des étudiants et de la population canadienne en général, en respectant les expériences des survivants, des familles et des communautés autochtones. Ces renseignements peuvent en déranger certains. Si vous avez besoin d'une assistance immédiate, veuillez communiquer avec la ressource suivante :

La ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 de l'Indian Residential School Survivors Society : **1-800-721-0066**

La ligne d'écoute nationale relative aux pensionnats autochtones, ouverte 24 heures sur 24 : **1-866-925-4419**

SUGARCANE

Table des matières

I. Aperçu du guide

- A. Intention
- B. Niveaux scolaires
- C. Soutien à la santé
- D. À propos du film
- E. Déclaration des réalisateurs

II. Préparation des enseignants

- A. Préparation du cadre
- B. Engagement de la communauté autochtone
- C. Note sur les chiffres
- D. Note sur le négationnisme
- E. Cartes et autres ressources

III. Pour les étudiants et les enseignants

- A. Les origines des pensionnats autochtones et des réserves indiennes
- B. Perspectives gouvernementales
- C. Perspectives des survivants
- D. Chronologie : législation clé, politique et événements

IV. Terminologie

V. Apprentissage et dialogue

- A. Discussion préalable à la projection
- B. Discussion après la projection

VI. Mesures à prendre

- A. Pourquoi devrais-je m'en préoccuper?
- B. Que puis-je faire?



Aperçu du guide

Intention

Le Guide d'apprentissage et de dialogue pour *Sugarcane* vise à aider les enseignants et les étudiants à comprendre les répercussions à la fois structurelles et profondément personnelles du système des pensionnats autochtones du Canada pendant le visionnement du film *Sugarcane*. Ce guide a pour but de fournir un contexte historique, des perspectives variées et de susciter un dialogue constructif dans les établissements d'enseignement. Avant de visionner ou d'enseigner le film, nous encourageons les enseignants à prendre conscience des antécédents de leurs élèves et de leur lien avec le sujet traité. Tous les peuples autochtones sont touchés par la colonisation et le système des pensionnats, et beaucoup d'entre eux ont une expérience familiale directe des traumatismes intergénérationnels. Il est également important de savoir que les étudiants non autochtones peuvent avoir été affectés par certains des problèmes présentés dans le film, y compris les abus physiques et sexuels.

Niveaux scolaires

Bien que nous nous en remettions aux enseignants et aux communautés pour déterminer s'ils sont prêts à interagir avec ce matériel, nous recommandons d'enseigner le film aux étudiants du secondaire et plus, en notant que le contenu et les discussions peuvent déclencher des réactions traumatiques chez les personnes de tout âge.

Soutien à la santé

Nous recommandons aux enseignants de prendre contact avec des conseillers en santé mentale ou des conseillers en orientation de l'école ou de la communauté avant le visionnement, et de veiller à ce qu'ils soient disponibles pour les étudiants par la suite. Nous recommandons également d'inviter une Aînée ou un Aîné ou une ou un membre de la communauté autochtone locale à offrir une prière, un chant ou une purification avant et après la projection. Après le film, nous encourageons les enseignants à accorder une courte pause de réflexion aux étudiants.

À propos du film

Le documentaire *Sugarcane* des réalisateurs Julian Brave NoiseCat et Emily Kassie, nommé aux Oscars, constitue un hommage stupéfiant à la résilience des peuples autochtones et à leur mode de vie. Il s'agit d'un portrait cinématographique épique d'une communauté à un moment où le monde doit prendre conscience de la situation.

En 2021, on a découvert des preuves de l'existence de potentielles tombes anonymes sur le terrain d'un pensionnat autochtone en Colombie-Britannique dirigé par l'Église catholique. Après des années de silence, la séparation forcée, l'assimilation et les mauvais traitements subis par de nombreux enfants dans ces internats ségrégués ont été révélés au grand jour, déclenchant un tollé national contre un système truffé de mauvais traitements, conçu pour assimiler les communautés autochtones et les priver de tout pouvoir. Sur fond d'enquête révolutionnaire, *Sugarcane* met en lumière la beauté d'une communauté qui rompt le cycle des traumatismes intergénérationnels et trouve la force de persévérer.

Sugarcane a été présenté au Festival du film de Sundance, où Julian et Emily ont remporté le prix de la réalisation. Le documentaire a depuis été honoré par plus de 50 nominations et plus de 30 victoires, dont deux prix de la Critics Choice Association, le prix du National Board of Review pour le meilleur documentaire et une nomination aux Academy Awards.



Déclaration des réalisateurs

Ce film est né de vérités obsédantes et de forces mythiques. Il résulte d'une combinaison des points de vue d'initiés et de non-initiés.

Dès le départ, nous savions que *Sugarcane* devait montrer comment le passé est présent pour les survivants des pensionnats et leurs descendants, et comment le nombre de morts résultant d'un effort colonial centenaire de l'Église et du gouvernement continue d'augmenter. Ainsi, pendant près de trois ans, nous avons vécu aux côtés des participants, ressentant la brutalité de leur douleur et témoignant de la bravoure de leur résilience, tout en documentant un monde vibrant à un moment de prise de conscience historique.

Tout au long du projet, nous avons été attirés par les contradictions observées dans la vie de nos sujets : la foi et la culture; la beauté et le poids du foyer et de la famille, lorsque ces éléments ont été si fondamentalement brisés; et la recherche de la vérité, qui peut à la fois libérer et tuer. Mais nous nous sommes également attachés aux aspects de cette expérience qui ont transcendé : l'humanité qui a appelé les participants du film à un objectif plus grand et durable au moment le plus important; le lien entre les ancêtres et les êtres chers disparus et les personnes qu'ils ont laissées derrière; et les forces qui, pour une raison ou pour une autre, nous ont réunis pour raconter cette histoire.

Pour raconter ce genre d'histoire, nous devions réaliser un film à la fois intime et épique. Nous avons pris le temps de vénérer les montagnes, les lacs et les rivières impressionnants de la Colombie-Britannique, ainsi que l'histoire sombre du Vatican – les terres ancestrales et la métropole impériale qui les a assiégées. Nous côtoyions des participants du film alors qu'ils creusaient des tombes pour leurs amis, cherchaient des vérités douloureuses dans les recoins de leur mémoire et rassemblaient le courage d'affronter les représentants de l'Église, du gouvernement et de leur propre famille. Vous pouvez sentir leur hésitation, leurs doigts crispés, leur souffle coupé, alors qu'ils luttent pour affronter leurs secrets les plus profonds et donner une voix à leur honte.

Nous avons abordé ce projet avec des valeurs communes et une vision partagée, basée autant sur le cœur que sur l'intellect, et sur la vulnérabilité que sur l'expérience. À bien des égards, la réalisation de ce film a représenté l'expérience la plus marquante de notre vie. Elle nous a rapprochés de la Création et de ce qui nous dépasse.

Les pensionnats ont presque anéanti le mode de vie autochtone; une vie menacée par la douleur et les injustices du colonialisme, certes, mais aussi, dans l'immense majorité des cas, une vie magnifique, pleine de famille, de culture et d'amour. Notre film vise à transformer ces sombres vérités en légendes puissantes qui pourront perdurer et rester dans la mémoire des générations futures.

- **Julian Brave NoiseCat et Emily Kassie**

II. Préparation des enseignants

Préparation du cadre

La création d'un espace pour des points de vue divers et le partage des connaissances sans crainte favoriseront le dialogue et la pensée critique. L'objectif est de cultiver une dynamique de groupe respectueuse dans laquelle on encourage et valorise les contributions de tous les étudiants, indépendamment des différences raciales, religieuses, politiques et socioéconomiques.

Nous recommandons les éléments suivants pour un dialogue après la projection :

- Adopter un ensemble commun de principes et de lignes directrices pour le groupe.
- Disposer les sièges en cercle ou en fer à cheval de manière à ce que les participants puissent se voir.
- Fournir des mouchoirs, de l'eau et des zones de repos pour ceux qui ont besoin d'espace.
- Disposer d'une personne de soutien si possible.
- Rappeler aux étudiants qu'il n'y a pas lieu de faire des commentaires désobligeants ou de dénigrer qui que ce soit.
- Indiquer que ce qui est dit dans l'espace reste dans l'espace.
- Encourager les déclarations au « je ».

Engagement de la communauté autochtone

Bien que ce guide utilise le terme « Autochtone » au sens large, les perspectives, les protocoles et les connaissances diffèrent entre les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. On encourage les éducateurs et les chefs de groupe à s'engager auprès de la communauté autochtone locale de leur classe et, dans la mesure du possible, à inviter ses membres à participer à la projection et à la discussion.

Bien que *Sugarcane* se concentre sur la Première Nation de Williams Lake, le pensionnat autochtone de St. Joseph's Mission et les enfants secwépemc, chilcotin et dakelh qui ont été forcés d'y aller, ses enseignements sont pertinents pour les peuples autochtones de tout le Canada.

Note sur les chiffres

Pendant plus de 150 ans, le système canadien des pensionnats autochtones a retiré de force des dizaines de milliers d'enfants inuits, métis et de Premières Nations – dont certains n'avaient que quatre ans – de leurs familles et de leurs communautés. Le système financé par le gouvernement fédéral a fonctionné du début des années 1830 jusqu'à la fermeture de la dernière école en 1996. En 1920, une modification de la Loi sur les Indiens a rendu la fréquentation obligatoire, ce qui a permis d'étendre considérablement le réseau d'écoles. La Gendarmerie royale du Canada a mis en œuvre ce mandat en tant qu'agents de surveillance. Le gouvernement fédéral reconnaît actuellement 140 pensionnats autochtones.

Des versions antérieures de ces institutions ont précédé la Confédération, certaines remontant aux années 1620. Soixante-deux autres écoles ont été exclues de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) 2006-2007 en raison de facteurs tels que leurs dates de fonctionnement, les autorités qui les géraient, leur emplacement (y compris au sein des hôpitaux autochtones) ou leurs structures de financement. Le dernier pensionnat reconnu par la CRRPI, Kivalliq Hall, a fermé ses portes en 1997.

Le système canadien n'est pas unique. Les États-Unis ont mis en place un réseau parallèle de 417 pensionnats autochtones financés par le gouvernement fédéral, qui ont retiré des dizaines de milliers d'enfants autochtones de leur famille. Des régimes d'assimilation similaires existaient en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Suède, en Finlande, en Russie, au Brésil, en Argentine, au Chili et ailleurs : un schéma global de séparation des enfants autochtones de leurs familles et de suppression de leurs cultures.

II. Préparation des enseignants

Note sur le négationnisme

En 2021, après avoir effectué des levés au géoradar, plusieurs Premières Nations ont annoncé la découverte de tombes probables sur d'anciens sites de pensionnats à travers le Canada. Le géoradar ne permet pas d'identifier les corps, mais il enregistre les perturbations du sol qui peuvent indiquer des tombes. Ces conclusions s'alignent sur des décennies de témoignages de survivants, d'archives et de recherches de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) montrant que de nombreux enfants sont décédés dans les pensionnats et ont été enterrés sur place, souvent dans des cimetières non marqués ou négligés, ou à l'insu de leur famille. Peu de sites ont été fouillés, en grande partie à cause des protocoles culturels, des traumatismes, de la méfiance et de la complexité de l'enquête sur les sépultures historiques.

Certains premiers médias ont utilisé des termes tels que « fosses communes » ou « corps retrouvés », alors même que les communautés autochtones utilisaient des termes plus précis tels que « tombes suspectes » ou « anomalies ». L'écart entre ce que le géoradar peut détecter et ce que les médias ont parfois laissé entendre a généré une confusion dans le public et alimenté un mouvement négationniste qui soutient que l'absence de restes exhumés réfute l'existence des tombes ou minimise les préjudices causés par les pensionnats. Les négationnistes s'appuient souvent sur l'incertitude technique pour rejeter une réalité historique bien documentée : des milliers d'enfants sont morts dans les pensionnats, les cimetières ont été négligés ou détruits et les survivants n'ont cessé de raconter des histoires de camarades de classe qui ont disparu ou qui ne sont jamais rentrés chez eux.

Nous encourageons ces conversations à s'éloigner des disputes sur les « tombes anonymes » et à s'intéresser aux vérités plus profondes du système des pensionnats lui-même : la séparation forcée des enfants de leur famille, l'éradication culturelle que le système cherchait à imposer, les abus et négligences généralisés au sein de ces institutions, et les profondes répercussions intergénérationnelles qui persistent aujourd'hui.

Cartes et autres ressources

- Le Centre national pour la vérité et la réconciliation fournit une carte de tous les pensionnats avec des renseignements supplémentaires <https://nctr.ca/documents/consultez-vos-documents/carte-darchive/?lang=fr>.
- La chronologie des pensionnats du Centre national pour la vérité et la réconciliation comprend des documents de source primaire et des photos. Explorez d'autres documents de source primaire dans la [base de données Expositions du CNVR](https://nctr.ca/expositions/chronologie-des-pensionnats-indiens/?lang=fr). <https://nctr.ca/expositions/chronologie-des-pensionnats-indiens/?lang=fr>
- Les « Voies vers la réconciliation » de Canadian Geographic fournissent une [carte](#) utile des pensionnats autochtones non reconnus.
- La Fondation autochtone de l'espoir a préparé une série de témoignages de survivants (en anglais) pour permettre à la population canadienne d'en apprendre plus à ce sujet. <https://legacyofhope.ca/wherearethekids/stories/>
- Le balado de Connie Walker, lauréate du prix Pulitzer, *Stolen: Surviving St. Michael's* <https://open.spotify.com/episode/2BIIRP1ZQRKq2lxfpLUhzA>

III. Pour les étudiants et les enseignants

Les origines des pensionnats autochtones et des réserves

Le système des pensionnats au Canada est né des premiers efforts coloniaux visant à assimiler les peuples autochtones et à contrôler leurs terres. Ces institutions, qui ont commencé au XVII^e siècle par des écoles missionnaires gérées par les églises, ont été officialisées au XIX^e siècle grâce à des partenariats entre les églises chrétiennes et le gouvernement fédéral. Ce système s'est développé parallèlement à des politiques d'assimilation plus larges, notamment la *Loi sur les Indiens* de 1876, qui accordait au gouvernement une autorité considérable sur la vie des Autochtones et cherchait à éroder la gouvernance, les langues et les pratiques culturelles autochtones. Dans les années 1880, les pensionnats étaient devenus un outil central de ce projet, explicitement conçu pour séparer les enfants autochtones de leurs familles et les « civiliser » selon les normes eurocanadiennes. Enracinée dans le colonialisme, le racisme et la croyance en la supériorité des colons, cette idéologie a façonné le système et les profonds préjudices qu'il a infligés pendant plus d'un siècle.

Les systèmes des pensionnats et des réserves étaient des éléments interconnectés de la même stratégie coloniale visant à déposséder les peuples autochtones, à contrôler leurs mouvements et à imposer l'assimilation. Le système des réserves a confiné les nations autochtones à de petites parcelles de terre, ouvrant de vastes territoires à la colonisation et à l'extraction des ressources, tout en facilitant la surveillance des communautés par les agents du gouvernement. Les pensionnats s'appuyaient sur cette structure : la fréquentation obligatoire ne pouvait être appliquée que parce que l'État avait une autorité directe sur les familles des réserves, et les agents des Indiens utilisaient cette autorité – ainsi que les menaces, la rétention des rations et la GRC – pour contraindre les parents à livrer leurs enfants.

Les deux systèmes ont fonctionné par l'isolement. Le système des réserves isolait les communautés de la société des colons et, dans certaines régions, restreignait la mobilité par l'intermédiaire du système de laissez-passer, une politique administrative exigeant que les Autochtones demandent un laissez-passer à l'agent des Indiens local pour quitter la réserve. Le laissez-passer indiquait la destination et l'heure de retour, et le fait de ne pas l'obtenir pouvait conduire à la détention. Les pensionnats isolaient les enfants de leur famille, de leur langue et de leurs connaissances culturelles. Ensemble, ils visaient à affaiblir l'identité autochtone et à perturber la transmission culturelle entre les générations.

De nombreux universitaires, dirigeants autochtones et organismes internationaux de défense des droits de la personne ont conclu que le système canadien des pensionnats répondait à la définition du génocide culturel : des politiques visant à détruire les fondements politiques, sociaux, linguistiques et culturels d'un groupe.

Les abus étaient très répandus dans les pensionnats, où les enfants subissaient des blessures physiques, sexuelles, émotionnelles et psychologiques. Beaucoup souffraient de malnutrition, de négligence, de surpopulation et de maladies, tandis que les abus sexuels commis par des prêtres, des frères et des membres du personnel étaient omniprésents. Les enfants étaient également contraints de travailler, ce qui remplaçait souvent l'école.

Les survivants ont commencé à intenter des actions en justice dans les années 1980 et 1990, ce qui a abouti à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens de 2006, qui a permis d'indemniser les survivants. Des poursuites pénales ont également été engagées, mais de manière inégale : certains prêtres, frères et membres du personnel scolaire ont été inculpés et condamnés, tandis que beaucoup d'autres ont échappé à l'obligation de rendre des comptes en raison du secret, de la destruction des dossiers, du décès des auteurs ou des obstacles auxquels les survivants ont été confrontés lorsqu'ils se sont manifestés.

III. Pour les étudiants et les enseignants

Perspectives gouvernementales

Les citations suivantes représentent les points de vue des représentants du gouvernement canadien et des dirigeants catholiques pendant la période où le système des pensionnats a été mis en place.

« C'est parce que vous ne ressentez pas, ou ne connaissez pas, la valeur de l'éducation; vous n'abandonneriez pas vos habitudes paresseuses de vie nomade, pour permettre à vos enfants de recevoir une éducation. Par conséquent, vous restez pauvres, ignorants et misérables. Il s'avère que vous ne pouvez pas vous gouverner vous-mêmes. Et si vous vous laissez guider par votre propre jugement, vous ne serez jamais mieux lotis qu'aujourd'hui, et vos enfants resteront toujours dans l'ignorance. Il a donc été décidé que vos enfants seront envoyés dans des écoles, où ils oublieront leurs comportements indiens et seront instruits dans tous les arts nécessaires à la vie civilisée, et deviendront identiques à vos frères blancs. »

— P. G. Anderson, *surintendant des Affaires indiennes*, en 1846, lors du Conseil général des chefs autochtones et des hommes principaux à Orillia, en Ontario. Les premiers pensionnats gérés par le gouvernement fédéral ouvrent leurs portes deux ans plus tard à Alderville, en Ontario.

« Le mieux que l'on puisse faire avec les Indiens, c'est de les prendre quand ils sont tout jeunes. »

— *Rapport Davin, recommandant les pensionnats*, 1879

« Nous leur inculquons un dégoût prononcé pour la vie autochtone, de sorte qu'ils seront humiliés lorsqu'on leur rappellera leur origine. »

— *Évêque Vital-Justin Grandin, missionnaire oblat, dans une lettre au gouvernement canadien*, 1875

“« Lorsque l'école se trouve dans la réserve, l'enfant vit avec ses parents, qui sont des sauvages; il est entouré de sauvages... Il est simplement un sauvage qui sait lire et écrire. »

« Le grand objectif de notre loi est d'en finir avec le système tribal et d'assimiler totalement les Indiens au reste de la population du Dominion le plus rapidement possible. »

— John A. Macdonald, *débats de la Chambre des communes*, 1883, plaidant en faveur des écoles industrielles hors réserve

« Je veux me débarrasser du problème indien... Notre objectif est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien au Canada qui n'ait pas été absorbé dans la société, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de question indienne ni de ministère des Affaires indiennes... si cela signifie que les Indiens doivent être obligés d'envoyer leurs enfants à l'école, alors je pense que nous devons les y obliger. »

— Duncan Campbell Scott, *surintendant adjoint des Affaires indiennes*, 1913-1932

III. Pour les étudiants et les enseignants

Perspectives des survivants

Les citations suivantes représentent le point de vue de survivants autochtones des pensionnats d'aujourd'hui.

« Mon temps là-bas, c'était souvent la solitude, nous avions faim, nous avions peur. »

— Saa Hiil Thut, Première Nation St'át'imc, C.-B., pensionnat de Kamloops

« Ils commençaient à vous battre, perdaient le contrôle et vous projetaient contre le mur, vous jetaient par terre, vous donnaient des coups de pied, des coups de poing... »

— Geraldine Bob, Première Nation Esk'etemc, C.-B., pensionnat de Kamloops

« On m'a appelée : "Hé, 39. Où est 39?" ... j'étais 39. »

— Bernice Jack, Première Nation Cwíxwman, C.-B., pensionnat de Kamloops

« Sur leur table, ils avaient de la belle nourriture, et sur la nôtre, nous avions de la bouillie. »

— Julianna Alexander, Première Nation Secwépemc, C.-B., pensionnat de Kamloops

« Je me souviens d'un jeune homme qui s'est pendu dans le gymnase... et ils l'ont laissé pendre. »

— Antonette White, pensionnat de Kuper Island

« Après m'avoir emmené là-bas, ils m'ont déshabillé et m'ont épouillé... "les sauvages sales, bons à rien, minables". Et puis ils ont coupé mes beaux cheveux... »

— Campbell Papequash, Première Nation Key, Saskatchewan, pensionnat de St. Philip

« Nous n'avions pas d'endroit où boire de l'eau... et j'étais l'un de ceux qui buvaient l'eau de la cuvette des toilettes... »

— Ron Windsor, pensionnat d'Alert Bay

« Chaque jour, vous étiez dans la crainte constante que... c'était vous aujourd'hui qui alliez être la cible, la victime. »

— Timothy Henderson, pensionnats au Manitoba

« J'ai appris la peur, comment être si craintive à l'âge de six ans... J'étais effrayée et craintive tout le temps, et cela m'a accompagnée tout au long de ma vie. »

— Shirley Waskewitch, Nation crie d'Onion Lake, Saskatchewan, pensionnat de St. Anthony

« La première fois que j'ai été frappée par les religieuses, j'ai été très affectée, car comment pouvaient-elles me frapper alors que mes parents ne me frappaient pas...? »

— Isabelle Whitford, Première Nation Keeseekoowenin, pensionnat de Sandy Bay au Manitoba

« Une sœur... a commencé à me frapper sur tout le corps... J'ai commencé à pleurer... ce qui l'a rendue encore plus furieuse. Elle a pris une lanière noire et m'a encore frappé. »

— Marcel Guiboche, Nation crie de Sapotaweyak, Manitoba, pensionnat de Pine Creek, Manitoba

« Même si... cela s'est répandu dans toute l'école comme une traînée de poudre... rougeole, oreillons, plaies, punaises de lit... nous avons dû vivre avec. »

— Roger Cromarty, Première Nation de Sioux Lookout Zone, pensionnat de Sioux Lookout

« Ils ont pris ma langue. Ils me l'ont enlevée de la bouche. Je ne l'ai plus jamais parlée. »

— Rose Dorothy Charlie, bande Chehalis et Nation Sto:lo, pensionnat de Carcross.

III. Pour les étudiants et les enseignants

Chronologie : législation, politique, et événements

Années 1830-1860 – Avant la Confédération

Les fonctionnaires coloniaux britanniques ont commencé à réserver des terres pour les peuples autochtones, souvent sur des parcelles moins convoitées, jetant ainsi les bases des futures réserves.

1831 – Ouverture du Mohawk Institute (Brantford, Ontario)

Souvent cité comme le premier établissement de ce qui est devenu le système canadien des pensionnats, marquant le début de plus d'un siècle de scolarisation assimilatrice gérée par l'Église et l'État.

1867 – [Loi constitutionnelle](#)

Elle confère au gouvernement fédéral l'autorité exclusive sur les « Indiens et les terres réservées pour les Indiens », consolidant ainsi le contrôle fédéral sur les affaires autochtones.

1876 – [Loi sur les Indiens](#)

Cette loi historique a consolidé les politiques antérieures, a placé toutes les Premières Nations sous la juridiction fédérale, a défini les « Indiens inscrits » et a régi pratiquement tous les aspects de la vie dans les réserves, y compris la gestion des terres, la gouvernance et la culture. En vertu de la Loi sur les Indiens, les peuples autochtones sont des pupilles de l'État. Elle autorise également le gouvernement fédéral à créer et à réglementer les écoles industrielles et les pensionnats.

1879 – Rapport Davin sur les écoles industrielles pour les Indiens et les Sang-mêlé

Nicholas Flood Davin a été dépêché à la Carlisle Industrial School, une école de la Pennsylvanie, afin de déterminer pourquoi les Américains réussissaient mieux leur programme d'assimilation que le Dominion du Canada.

1883 – Autorisation gouvernementale pour les pensionnats

Le gouvernement de John A. Macdonald officialise la création de trois pensionnats financés par le gouvernement fédéral. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une loi, il s'agit d'une ordonnance administrative officielle qui marque le début du système fédéral.

1885 – Les modifications de la Loi sur les Indiens interdisent les cérémonies autochtones

Le gouvernement fédéral criminalise les pratiques culturelles et spirituelles telles que le potlatch et la Danse du Soleil, reflétant ainsi le système plus large de suppression culturelle mis en place par les pensionnats.

1907 – Rapport de DrPH Bryce, « L'histoire d'un crime national »

L'inspecteur médical des Affaires indiennes dénonce les graves crises sanitaires, la surpopulation et les taux de mortalité élevés dans les pensionnats, et avertit que le système est à l'origine de décès évitables à grande échelle.

1920 – Modification de la Loi sur les Indiens : présence obligatoire des enfants âgés de 7 à 15 ans

La fréquentation des pensionnats autochtones devient obligatoire en vertu d'une loi, assortie de sanctions pénales. Le gouvernement et la police peuvent légalement retirer les enfants de leur foyer.

1951 – Révision de la Loi sur les Indiens

Fournit un cadre pour les « externats », bien que les pensionnats dominent toujours.

1961 – Octroi du droit de vote au niveau fédéral

Les Indiens inscrits obtiennent le droit de vote au niveau fédéral sans perdre leur statut.

1969 – La politique indienne du gouvernement du Canada (« le Livre blanc »)

Document politique influent proposant d'éliminer la Loi sur les Indiens et la responsabilité fédérale, qui a suscité la résistance des Autochtones et coïncidé avec le début de la prise en charge par le gouvernement fédéral des écoles gérées par les églises.

1969 – Le gouvernement prend le contrôle total des pensionnats

Les églises commencent à transférer leur autorité au gouvernement fédéral.

III. Pour les étudiants et les enseignants

1973 – Cour suprême du Canada : Calder c. Colombie-Britannique

Reconnaît les droits fonciers des Autochtones dans le droit canadien.

1982 – Loi constitutionnelle, article 35

Codifie tous les droits issus de traités antérieurs en tant que droits constitutionnels, ce qui permet de contester les décisions concernant les terres, les ressources ou les lois.

1986-1990 – Début des excuses de l'Église et des procès contre les prêtres

1996 – Rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA)

Documente les préjudices causés par les pensionnats et demande instamment une enquête publique, une réparation et une restructuration des relations entre la Couronne et les Autochtones.

1998 – Rassembler nos forces – Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones

Reconnaissance officielle par le gouvernement fédéral des préjudices causés par les pensionnats.

2001 – Création de Résolution des questions des pensionnats indiens Canada

Un service fédéral est créé pour gérer le nombre croissant de demandes d'indemnisation, soutenir les survivants et élaborer un cadre national pour les réparations, préparant ainsi le terrain pour la CRRPI.

2003 – Introduction du cadre national de résolution

Le Canada met en œuvre une approche coordonnée en matière de litiges, de règlement extrajudiciaire des différends, de commémoration et de soutien aux survivants en matière de santé mentale, préparant ainsi le terrain pour la CRRPI de 2006.

2005-2006 – Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI)

Le plus important règlement de recours collectif de l'histoire du Canada.

2008 – Excuses officielles du gouvernement fédéral

Le Premier ministre Stephen Harper présente les excuses officielles du Canada au Parlement.

2015 – Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (CVR)

Formée en vertu de la CRRPI en 2008, la Commission présente son rapport final et les appels à l'action, qui décrivent des mesures concrètes à l'intention des gouvernements, des institutions et du public pour remédier à l'héritage des pensionnats autochtones.

2021 – Découverte de tombes anonymes probables au pensionnat de Kamloops

2021 – Projet de loi C-15 : Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Loi sur la DNUDPA)

Commence à harmoniser la législation fédérale avec les principes de la DNUDPA, notamment en ce qui concerne le contrôle de l'éducation par les Autochtones.

2021 – Instauration de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre)

Pour répondre à l'appel à l'action 80 de la CVR, le Canada crée un jour férié fédéral de commémoration pour honorer les survivants, les enfants perdus et les effets continus du système des pensionnats.

2022 – Les excuses du pape sont présentées au Canada

Le pape François visite les communautés autochtones du Canada et présente des excuses au nom de l'Église catholique pour le rôle qu'elle a joué dans le fonctionnement des pensionnats, à la suite des excuses qu'il avait présentées à Rome.

2022-2024 – Lois provinciales pour l'éducation et la réconciliation des peuples autochtones

Plusieurs provinces adoptent des lois qui soutiennent la revitalisation des langues autochtones, rendent obligatoire l'enseignement de l'histoire des pensionnats dans les programmes scolaires et soutiennent les enquêtes sur les lieux de sépulture.

IV. Terminologie



Agent des Indiens

Un fonctionnaire du gouvernement nommé pour appliquer la Loi sur les Indiens dans les réserves et obliger les élèves à fréquenter les pensionnats.

Assimilation

Politique gouvernementale visant à absorber les peuples autochtones dans la société eurocanadienne en supprimant leurs cultures, leurs langues et leurs structures sociales.

Autochtone

Terme collectif désignant les Premières Nations, les Inuits et les Métis, chacun ayant une histoire, une culture et une identité distinctes.

Bande (bande des Premières Nations)

Unité administrative définie par la Loi sur les Indiens, composée d'un groupe de citoyens des Premières Nations qui partagent une identité commune et disposent de terres de réserve réservées à leur usage.

Commission de vérité et réconciliation (CVR)

Une commission nationale créée pour documenter l'histoire et les répercussions des pensionnats et pour lancer des appels à l'action en faveur de la réconciliation.

Dépossession

L'expulsion forcée des peuples autochtones de leurs terres pour permettre l'expansion des colons, l'extraction des ressources et le contrôle de l'État.

Élève externe

Un enfant qui fréquentait un pensionnat pendant la journée, mais qui rentrait chez lui le soir, toujours soumis à la répression culturelle et souvent à la maltraitance.

Externat indien

Une école financée par le gouvernement et gérée par l'Église, où les enfants autochtones vivaient chez eux, mais étaient soumis à des interdictions culturelles, à une discipline sévère et à des abus généralisés.

Génocide culturel

La destruction délibérée des fondements politiques, sociaux, linguistiques et culturels d'un groupe afin qu'il ne puisse plus exister en tant que peuple distinct.

Génocide

L'article II de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide stipule que le terme « génocide » s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : (a) Meurtre de membres du groupe; b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe; e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Géoradar

Une technologie de surveillance qui détecte les perturbations du sol sous la surface qui peuvent indiquer des tombes, mais ne peuvent pas confirmer la présence de restes humains.

Hôpitaux indiens

Une institution médicale ségréguée pour les peuples autochtones qui soumettait souvent les patients à de mauvais traitements, à des procédures forcées et à de mauvaises conditions.

Inuit

Peuple autochtone dont la patrie, l'Inuit Nunangat, s'étend sur les régions arctiques du Canada et dont la culture, la langue et les systèmes de gouvernance sont distincts de ceux des Premières Nations et des Métis.

Kyé7e

Mot secwepemctsin signifiant « grand-mère », reflétant le rôle culturel de transmission de la langue, des enseignements et des connaissances intergénérationnelles.

Loi sur les Indiens

Loi fédérale régissant la plupart des aspects de la vie des Indiens inscrits et des communautés des Premières Nations, y compris les réserves, la gouvernance des bandes et les pensionnats.

IV. Terminology



Métis

Un peuple autochtone distinct, d'ascendance mixte autochtone et européenne, possédant sa propre langue, sa propre culture et son propre statut de nation.

Oblats de Marie Immaculée (OMI)

Ordre religieux catholique qui a administré de nombreux pensionnats au Canada, y compris la Mission Saint-Joseph, et dont les membres ont été impliqués dans des abus généralisés.

Pensionnat autochtone

Un internat financé par le gouvernement et géré par l'Église, conçu pour assimiler de force les enfants autochtones en les séparant de leur famille, de leur langue et de leur culture.

Pow-wow

Un rassemblement qui réunit les communautés autochtones pour des danses, des chants, des cérémonies et la célébration de l'identité culturelle et de la résilience.

Première Nation

Un groupe autochtone au Canada, distinct des Inuits et des Métis, chacun ayant ses propres systèmes de gouvernance, ses cultures et ses territoires traditionnels.

Rafle des années soixante

Période allant des années 1960 aux années 1980 au cours de laquelle des milliers d'enfants autochtones ont été retirés de leur famille par les services de protection de l'enfance et placés dans des foyers non autochtones.

Réconciliation

Un processus continu de reconnaissance des préjudices historiques, de réparation des relations et de lutte contre les inégalités systémiques entre les peuples autochtones et non autochtones.

Réserve indienne

Une parcelle de terre mise de côté en vertu de la Loi sur les Indiens à l'usage d'une Première Nation, créée par les politiques coloniales qui ont déplacé les peuples autochtones de leurs territoires.

Secwepemc (Secwépemc)

Première Nation dont le territoire traditionnel couvre l'intérieur de la Colombie-Britannique et dont les membres conservent une langue et des traditions culturelles distinctes. Il s'agit de la Première Nation présentée dans *Sugarcane*.

Statut d'Indien

Une classification juridique en vertu de la Loi sur les Indiens définissant qui est reconnu par le gouvernement fédéral comme ayant certains droits liés à l'identité des Premières Nations.

Sugarcane

Le titre du film est tiré du nom familier de la réserve Sugar Cane où se déroule l'histoire.

Survivant d'un pensionnat

Une personne qui a fréquenté un pensionnat autochtone et qui a vécu cette expérience, bien que de nombreux enfants soient morts dans ou après ces institutions.

Traumatisme intergénérationnel

Le traumatisme s'est transmis de génération en génération, résultant des abus, de la suppression culturelle et de la perturbation des familles causée par les pensionnats.

Discussion préalable à la projection

Nous recommandons de discuter des sections « Pour les élèves et les enseignants » et « Terminologie » du guide avec les étudiants avant la projection du film. Nous recommandons également d'informer les étudiants que le film contient des récits d'abus sexuels, physiques et psychologiques qui peuvent susciter des émotions fortes et de leur rappeler les aides à la santé dont ils peuvent bénéficier.

- Que savez-vous déjà sur le système des pensionnats au Canada et comment pensez-vous que les écoles, les médias ou les récits du gouvernement ont façonné ces connaissances?
- Quand avez-vous entendu parler pour la première fois des pensionnats autochtones?
- Quelle était l'intention de ces écoles?
- Pourquoi pensez-vous que cette histoire n'a pas été documentée ou enseignée?
- Qui écrit l'histoire? Quels sont les points de vue inclus et pourquoi?
- Qu'est-ce que vous ne savez pas et que vous voulez savoir sur cette histoire?

Discussion après la projection

Il est recommandé d'accorder aux étudiants une brève pause après la projection afin de leur permettre de prendre le temps de réfléchir.

Impact Personnel

- Quel est le moment du film qui vous a le plus marqué et pourquoi?
- Qu'est-ce qui vous a surpris? Y a-t-il une chose que vous pensiez avant et que vous envisagez différemment aujourd'hui?
- Quel est le personnage auquel vous vous êtes le plus attaché et pourquoi?
- Quelles sont les différentes façons dont les gens ont fait face à leur douleur?
- Quel a été votre principal enseignement?
- Quelle est l'image qui vous a marqué et pourquoi?
- Quelles sont les questions ou les émotions qui vous habitent encore maintenant que le film est terminé?
- Quel est le rôle de l'espoir dans le film? En avez-vous fait l'expérience?

Récit et narration

- Qu'avez-vous remarqué dans la façon dont le film raconte l'histoire?
- Comment écrire l'histoire et qui doit l'écrire?
- Qu'est-ce que la vérité? Comment savons-nous que quelque chose est vrai? Existe-t-il différents types de vérité (factuelle, émotionnelle, spirituelle)?
- Comment le film vous a-t-il incité à repenser vos propres idées sur les relations entre le Canada et les peuples autochtones?
- Le film montre à la fois le traumatisme et la résilience. Comment avez-vous vu ces deux forces interagir dans la réponse de la communauté?
- Comment les réalisateurs ont-ils utilisé la narration, l'imagerie ou le rythme pour transmettre la gravité de l'enquête?
- Quelle est l'image surprenante que vous avez remarquée dans le film, et que pensez-vous qu'elle communique?
- L'un des réalisateurs du film est un Canadien autochtone et l'autre une Canadienne non autochtone. Quel rôle pensez-vous que les points de vue des réalisateurs ont joué dans le film? Comment leurs identités ont-elles influencé la narration?



V. Apprentissage et dialogue

Responsabilité

- À quoi devrait ressembler la justice? Comment les participants au film imaginaient-ils la justice? En quoi cela peut-il être différent pour Ed et pour Charlene?
- Comment le film a-t-il compliqué ou approfondi votre compréhension de ce que signifie « vérité et réconciliation »? En quoi ces choses sont-elles différentes et comment sont-elles liées les unes aux autres?
- La réconciliation est-elle possible? À quoi ressemble-t-elle?
- Que démontre la relation entre Charlene et Whitney?
- Que pensez-vous de la réponse du Premier ministre Justin Trudeau?
- Ce qui s'est passé dans les pensionnats autochtones est-il un génocide?
- Que révèle le film sur la responsabilité institutionnelle – gouvernement, église, police – et sur la manière dont ces systèmes ont réagi aux preuves?
- Qui est responsable de ce qui s'est passé dans les pensionnats?
- Les excuses suffisent-elles? Sont-elles utiles?
- Comment les règlements juridiques, les excuses ou les enquêtes institutionnelles abordent-ils – ou n'abordent-ils pas – les effets émotionnels et culturels plus profonds transmis de génération en génération?
- Que pensez-vous que l'Église catholique devrait faire?
- Que pensez-vous que le gouvernement du Canada devrait faire?
- Quels sont les exemples de déni dans le film?
- Pourquoi pensez-vous que les gens continuent à nier ce qui s'est passé dans les pensionnats? Comment faire face au déni? Que pensez-vous que le gouvernement du Canada devrait faire?
- Que devons-nous faire? Quel est notre rôle? Pourquoi devrions-nous nous en préoccuper?

Foi

- Quel est le rôle de la foi dans le film?
- Comment le film a-t-il montré la résilience spirituelle, et où avez-vous vu des individus ou des familles puiser leur force dans des enseignements culturels ou des liens ancestraux?
- Selon vous, comment les survivants et les communautés gèrent-ils la différence entre la foi en tant que pratique personnelle et significative et les actions des institutions ecclésiastiques qui ont causé des dommages?
- Qu'avez-vous pensé de la relation de Rick avec l'Église catholique?
- Que pensez-vous de la réponse du prêtre oblat à Rick au Vatican?
- Que pensez-vous de la réponse du pape?
- Le film a-t-il remis en question des hypothèses que vous aviez sur la relation entre la spiritualité autochtone et le christianisme, que ce soit historiquement ou aujourd'hui?
- Comment les organisations confessionnelles pourraient-elles contribuer à la responsabilisation, à l'établissement de la vérité ou aux actions de réparation, et à quoi ressemblerait une participation significative?
- Quelles questions le film soulève-t-il sur le pardon, sa possibilité, et qui a le droit de l'offrir ou de le refuser?

Traumatisme intergénérationnel

- Comment *Sugarcane* illustre-t-il la façon dont les traumatismes des pensionnats continuent d'affecter les enfants, les petits-enfants et des communautés entières aujourd'hui?
- Quels moments du film ont montré comment les traumatismes peuvent être transmis non seulement par des histoires, mais aussi par des comportements, dynamiques familiales, ou expériences communautaires?
- Qu'est-ce que la relation entre Julian et Ed vous apprend sur les traumatismes intergénérationnels? Y a-t-il d'autres exemples dans le film?
- Quel est le rôle du silence dans le film? Qu'est-ce que cela vous indique?
- Comment pensez-vous que la perte de la langue, de la culture et du lien avec la famille a contribué aux conséquences à long terme sur plusieurs générations?
- Selon vous, quelle est l'incidence des pensionnats aujourd'hui?
- Que suggère le film sur la différence entre un traumatisme individuel et un traumatisme collectif, à l'échelle de la communauté??
- Dans *Sugarcane*, quelles formes de résilience ou de force avez-vous remarquées qui se transmettent de génération en génération en même temps que la douleur?
- Comment les traumatismes intergénérationnels façonnent-ils les relations avec soi-même, avec la famille, avec la terre et avec la culture?
- Quelles sont les responsabilités de la société pour comprendre les effets persistants des traumatismes plutôt que de considérer les pensionnats comme « appartenant au passé »?
- Comment le film décrit-il le rôle de la vérité – au sein des familles ou dans les espaces publics – en tant qu'étape vers la rupture des cycles de violence?
- Quels sont les défis qui se posent lorsque les jeunes générations tentent d'apprendre ou d'affronter des histoires traumatisantes dont les aînés peuvent trouver douloureux de parler?



VI. Mesures à prendre

En quoi cela me concerne-t-il?

L'histoire présentée dans Sugarcane n'est pas seulement une histoire du passé, elle continue à façonner le présent. Les familles et les communautés autochtones subissent encore aujourd'hui les conséquences des pensionnats en raison de la perte de leur langue, de leur culture, de leur terre, de leur santé et de leur confiance dans les institutions. La compréhension de cette histoire nous aide à reconnaître comment les systèmes d'inégalité ont été créés et pourquoi ils persistent. Elle nous encourage à remettre en question les récits dont nous avons hérité, à écouter avec attention ceux dont la voix a été étouffée et à reconnaître les responsabilités que nous partageons dans la construction d'une société plus vraie et plus équitable. Même si vous n'avez pas de lien direct avec cette histoire, le film vous invite à réfléchir à la manière dont les politiques coloniales ont influencé le pays dans lequel vous vivez, les privilèges dont vous pouvez bénéficier et les relations que nous entretenons tous : avec la terre, la culture et la communauté.

Que puis-je faire?

Pour les élèves plus jeunes :

- Vous pouvez commencer par en apprendre davantage sur l'histoire présentée dans Sugarcane et écouter les voix des survivants et des communautés autochtones. Prêtez attention aux histoires qui sont racontées et à celles qui sont ignorées, et posez des questions respectueuses lorsque vous voulez en savoir plus..
- Si vous entendez des renseignements erronés ou des stéréotypes sur les peuples autochtones, parlez-en ou partagez des renseignements exacts.
- Apprenez à connaître les nations autochtones sur le territoire desquelles se trouve votre école ou votre communauté, et explorez leur culture, leur histoire et leurs langues à travers des livres, des vidéos, des événements ou des ressources communautaires.
- Soutenez les créateurs, les entreprises et les organisations autochtones chaque fois que vous le pouvez.
- Le plus important est d'aborder cette histoire avec empathie : traitez les histoires que vous entendez avec soin, honorez les personnes qui ont vécu ces expériences, et réfléchissez à la manière dont vos choix – grands ou petits – peuvent contribuer à créer une relation plus respectueuse et plus honnête avec les peuples autochtones aujourd'hui.

Pour les élèves plus âgés :

- Continuez à vous informer sur l'histoire des pensionnats et sur les conséquences qu'ils ont encore sur les communautés autochtones.
- Écoutez les récits des survivants avec respect, en reconnaissant que le partage de ces expériences peut être difficile sur le plan émotionnel.
- Recherchez des sources autochtones – livres, films, organisations, artistes et chercheurs – et centrez leurs voix dans votre compréhension.
- Apprenez à mieux connaître la terre sur laquelle vous vivez et les communautés des Premières Nations, des Inuits ou des Métis qui y sont liées.
- Contestez la désinformation et le déni, en particulier lorsque vous entendez des affirmations qui minimisent ou rejettent les préjudices causés par les pensionnats.
- Réfléchissez à vos propres hypothèses et examinez comment l'histoire coloniale façonne les systèmes, les institutions et les relations actuels.
- Soutenez les initiatives autochtones, telles que la revitalisation linguistique, les événements culturels, les programmes communautaires et les entreprises locales.
- Plaidez en faveur d'un dialogue respectueux dans les salles de classe, sur les lieux de travail et dans les espaces communautaires.
- Participez aux discussions politiques et publiques, que ce soit en votant, en assistant à des forums communautaires ou en soutenant des organismes œuvrant pour la justice et la réconciliation.
- Abordez toutes les conversations avec humilité, en reconnaissant que l'apprentissage de cette histoire est continu et qu'il nécessite de l'ouverture, de l'attention et de la responsabilité.



VI. Mesures à prendre

L'histoire racontée dans Sugarcane fait partie d'une histoire beaucoup plus vaste, qui ne cesse de façonner les familles, les communautés et ce pays. Sugarcane nous rappelle que les vérités du système des pensionnats ne sont pas une histoire lointaine, mais des réalités vivantes portées par les survivants, les familles et les communautés aujourd'hui. Les histoires racontées dans le film – et les conversations qui s'ensuivent – nous invitent à nous asseoir dans la complexité, à écouter avec attention et à reconnaître comment ces histoires continuent à façonner le présent. En quittant ce guide, nous vous invitons à continuer à poser des questions, à continuer à écouter les survivants et leurs familles et à continuer à rechercher les perspectives des communautés autochtones. La compréhension de cette histoire constitue le début d'une responsabilité plus profonde : aider à construire un avenir enraciné dans le respect, la responsabilité et des relations qui honorent les expériences vécues par les peuples autochtones.

Merci de partager Sugarcane avec votre classe ou votre communauté.